

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/07/2025 - 16410 - 2004 B 03259 - 479 746 331 - A.NC.ELEC



A NC ELEC

Numéro SIRET : 47974633100020

Code APE : 4321A

**7 RUE DES FRERES LUMIERE
ZA DES FORBOEUFs
95280 JOUY-LE-MOUTIER**

COMPTES ANNUELS

du 01/04/2022 au 31/03/2023

Sommaire

Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	5

CN

A NC ELEC

Bilan

CN

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	530,05	530,05			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 729,00	3 729,00			
Autres immobilisations corporelles	120 837,92	120 604,51	233,41	482,74	- 249
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 116,56		2 116,56	2 116,56	
TOTAL (I)	127 213,53	124 863,56	2 349,97	2 599,30	- 249
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	68 628,74		68 628,74	33 796,50	34 832
Autres créances				40,32	- 40
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 772,18		21 772,18	7 432,19	14 340
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12 850,00		12 850,00	12 850,00	
Disponibilités	71 116,39		71 116,39	85 622,03	- 14 506
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 900,40		1 900,40	3 012,05	- 1 112
TOTAL (II)	176 267,71		176 267,71	142 753,09	33 515
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	303 481,24	124 863,56	178 617,68	145 352,39	33 265

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000,00)	70 000,00	70 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 000,00	7 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	566,99	-144,70	712
Résultat de l'exercice	18 517,96	7 711,69	10 806
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	96 084,95	84 566,99	11 518
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	24 169,87	25 551,27	- 1 381
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 413,73	5 192,70	15 221
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	21 000,00	11 170,00	9 830
Organismes sociaux	10 443,33	15 589,51	- 5 146
Etat, impôts sur les bénéfices	3 612,00	614,00	2 998
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 298,94	2 061,17	238
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	594,86	606,75	- 12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	82 532,73	60 785,40	21 747
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	178 617,68	145 352,39	33 265

CN

A NC ELEC

Compte de résultat

EN

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	373 721,16		373 721,16	308 335,50	65 386 21,21
Chiffres d'affaires Nets	373 721,16		373 721,16	308 335,50	65 386 21,21
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5,21	528,19	- 523 -99,01
Autres produits			46,86	361,22	- 314 -87,03
Total des produits d'exploitation (I)			373 773,23	309 224,91	64 548 20,87
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 925,41	62 814,06	58 111 92,51
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			89 344,61	87 575,29	1 769 2,02
Impôts, taxes et versements assimilés			4 222,87	4 967,95	- 745 -15,00
Salaires et traitements			119 057,34	127 288,48	- 8 231 -6,47
Charges sociales			17 988,71	18 117,66	- 129 -0,71
Dotations aux amortissements sur immobilisations			249,33	249,33	0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			34,90	14,30	21 144,06
Total des charges d'exploitation (II)			351 823,17	301 027,07	50 796 16,87
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			21 950,06	8 197,84	13 752 167,75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			179,90	152,85	27 17,70
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			179,90	152,85	27 17,70
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			179,90	152,85	27 17,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			22 129,96	8 350,69	13 779 165,01

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25,00	- 25	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		25,00	- 25	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-25,00	25	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 612,00	614,00	2 998	488,27
Total des Produits (I+III+V+VII)	373 953,13	309 377,76	64 575	20,87
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	355 435,17	301 666,07	53 769	17,82
RESULTAT NET	18 517,96	7 711,69	10 806	140,13
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Dispense d'annexe : article L 123-16-1 du Code de commerce

CN



A NC ELEC

S.A.R.L. au capital de 70 000,00 Euros
Siège social : 7 RUE DES FRERES LUMIERE
ZA DES FORBOEUFs
95280 JOUY-LE-MOUTIER
R.C.S : Pontoise B 479 746 331

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,
à 9 Heures,

Madame SYLVIE CORNEIL, détenant 240 parts sociales,
Monsieur CASIMIR NUNES, détenant 560 parts sociales,

associés de la société A NC ELEC, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur CASIMIR NUNES, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

en

Le Président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 lequel fait apparaître un **bénéfice de 18 517,96** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2023** faisant ressortir un **bénéfice de 18 517,96** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **566,99** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **19 084,95** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **19 084,95** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 12 084.95 Euros
- En dividendes pour un montant de 7 000,00 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2022	7 000.00		
31/03/2021	0.00		
31/03/2020	0.00		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CN

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que l'associé concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération du gérant pour la porter à 51 000,00 Euros annuel, à compter du 01/04/2023 et entérine sa rémunération pour l'exercice 2022-2023 de 48 351,00 Euros hors charges sociales et remboursements de frais.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a large, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.